

## 3. Elocution et phonation :

Troubles de l'elocution provoquant d'une façon permanente ou fréquente une compréhension difficile ; Troubles marqués de la phonation.

## 4. Affections organiques :

## a) Appareil cardio-vasculaire :

Etats myocardiques s'accompagnant d'insuffisance cardiaque définitive ou susceptibles de provoquer celle-ci à échéance prévisible ; Lésions valvulaires sévères mal tolérées avec gros cœur. Malformations congénitales graves non opérées ; Maladies hypertensives non corrigées par un traitement suivi.

## b) Sang :

Les hémopathies malignes.

## c) Appareil respiratoire :

Bronchopathies et pneumopathies entraînant une limitation de la ventilation pulmonaire, une dyspnée permanente, une toux ou une expectoration fréquentes.

## d) Maladies de la nutrition :

Diabètes graves avec lésions dégénératives.

## e) Affections endocriniennes :

Maladie de Basedow dans la mesure où malgré un traitement chirurgical persiste un état de perturbation psychique incompatible avec la fonction postulée.

## f) Appareil urinaire :

Néphropathies s'accompagnant d'insuffisance rénale ou d'azotémie.

## g) Affections du système nerveux :

Sclérose en plaques ;

Maladie de Parkinson ;

Epilepsie non contrôlée par le traitement ou associée à des troubles du comportement ;

Séquelles de paralysie ou de dystonies neuro-musculaires s'accompagnant de troubles de l'équilibre, de la préhension, de la coordination motrice, de la parole ou de l'audition.

## TITRE II

*Maladies et affections incompatibles avec l'admission aux emplois de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire et à certains emplois de l'enseignement général et technique.*

## 1. Motricité :

Perte de la force musculaire accentuée ou séquelles importantes de paralysie ;

Rhumatismes dégénératifs invalidants ;

Amputations non appareillées, amputations appareillées lorsque la prothèse n'est pas bien supportée ou adaptée ;

Ces affections ou handicaps sont incompatibles avec l'admission aux emplois de l'enseignement pré-élémentaire ou élémentaire et aux emplois de l'enseignement technique pratique dans les spécialités exigeant de la même façon le maintien prolongé de la station debout, l'aisance des déplacements ou la maîtrise des mouvements essentiels.

## 2. Organes sensoriels :

## a) Vue :

Pour les emplois de l'enseignement technique pratique, les conditions d'admission sont les mêmes que celles qui sont exigées pour l'exercice de la profession correspondante, notamment en ce qui concerne la vision normale des couleurs.

## b) Oïe :

Pour les emplois de l'enseignement technique pratique, les conditions d'admission sont celles exigées pour l'exercice de la profession correspondante, notamment en ce qui concerne le dépistage des anomalies même légères de l'acuité auditive pour le travail en atmosphère bruyante.

## 3. Affections organiques :

L'hémophilie.

## 4. Appareil respiratoire :

L'asthme est incompatible avec l'admission aux emplois de l'enseignement technique pratique dans les spécialités impliquant la manipulation de substances corrosives, irritantes, toxiques ou allergisantes ou le travail dans une atmosphère chargée de poussières.

## Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale.

Par arrêté du ministre de l'éducation et du ministre des universités en date du 25 janvier 1980, les inspecteurs généraux adjoints de l'administration de l'éducation nationale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale au titre de l'année 1980 :

MM. Taleb (Paul), Dalle (Leon) et Linard (Henri).

Par arrêté du ministre de l'éducation et du ministre des universités en date du 25 janvier 1980, les inspecteurs de l'administration de l'éducation nationale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général adjoint de l'administration de l'éducation nationale au titre de l'année 1980 :

MM. Prost (Raymond), Elmay (Charles) et Blanchi (Pierre).

MINISTÈRE DE LA SANTE  
ET DE LA SECURITE SOCIALE

## Conseil d'administration de la caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes.

Par arrêté du ministre de la santé et de la sécurité sociale en date du 12 décembre 1979, sont nommés en qualité de membres du conseil d'administration de la caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes :

## 1. AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE

## a) Sur désignation de l'union des associations diocésaines de France.

## Titulaires.

Monsieur Cuminal (Jean).  
Père Brion (Michel).  
Père Brohan (Marcel).  
Père Dion (Jean).  
Père Doazan (Pierre).  
Père Guaita (Joseph).  
Père Larzabal (Antoine).  
Père Laurent (Henri).  
Père Pizon (Marcel).  
Père Robin (Jean).  
Père Tanchot (Jean).  
Père Trouillard (Maurice).

## Suppléant.

Père Boillot (Claude).

## b) Sur désignation de l'union des supérieurs majeurs.

## Titulaires.

Sœur Cambon (Berthe).  
Sœur Chevaucherie (Christiane).  
Sœur Delebarre (Roselyne).  
Sœur Delmotte (Josette).  
Sœur Hiribarren (Jeanne).  
Sœur Kervella (Marie-Joséphé).  
Sœur Le Bail (Madeleine).  
Sœur Peyrot (Madeleine).  
Sœur Pelluet (Marie).  
Sœur Salaun (Yvonne).  
Sœur Trorial (Angèle).

## Suppléante.

Sœur Rousseaux (Colette-Astrid).

## c) Sur désignation des supérieurs majeurs.

## Titulaires.

Père Colombier (Pierre).  
Père Desjober (Bertrand).  
Frère Lachaize (Pierre).  
Père Leblond (Jean).  
Père Nouvel (Jean).

## Suppléant.

Père Dupuich (Michel).

## 2. AU TITRE DES AUTRES CULTES CONCERNÉS PAR LA LOI N° 78-4 DU 2 JANVIER 1978

## Titulaire.

M. Boubakeur (Hamza).

## Suppléant.

Cheikh Hamid (Amer Abdel).

## Titulaire.

Monsieur Calligorgis (Jérémie).

## Suppléant.

Archimandrite Charalambidis (Stephane).

N ...

N ...

## RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### **Décret du 10 février 1988 portant approbation d'une élection à l'Académie nationale de médecine**

NOR : RESP8800125D

Par décret du Président de la République en date du 10 février 1988, est approuvée l'élection par l'Académie nationale de médecine de M. Pierre Juillet à la place de membre titulaire dans la VII<sup>e</sup> section (médecine et sciences sociales et membres libres) devenue vacante par suite du décès de M. Alexandre Monnier.

### **Décret du 10 février 1988 portant nomination de professeurs des universités (disciplines scientifiques)**

NOR : RESP8800123D

Par décret du Président de la République en date du 10 février 1988, les personnels dont les noms suivent sont nommés et titularisés en qualité de professeur des universités (disciplines scientifiques) à compter de la date de leur installation au cours de l'année 1987 dans les établissements désignés ci-dessous :

#### 23<sup>e</sup> section

##### **Mathématiques fondamentales et appliquées**

###### 4<sup>e</sup> sous-section

###### *Modélisation, calcul scientifique, statistiques*

M. Conrad (Francis), Nancy-II.

#### 24<sup>e</sup> section

##### **Informatique**

###### 1<sup>re</sup> sous-section

###### *Informatique théorique, informatique des systèmes matériels et logiciels*

M. Durieux (Jean-Louis), Toulouse-III.

M. Gouyou-Beauchamps (Dominique), informatique théorique, informatique des systèmes, Paris-XI (I.U.T. d'Orsay).

#### 25<sup>e</sup> section

##### **Mécanique, génie mécanique, génie civil**

###### 1<sup>re</sup> sous-section

###### *Mécanique fondamentale et appliquée*

Mme Duchamp (Madeleine), épouse Coutanceau, mécanique des fluides, Poitiers.

#### 27<sup>e</sup> section

##### **Constituants élémentaires, milieux dilués et optique**

M. Cheron (Bernard), fibres optiques, Caen.

#### 29<sup>e</sup> section

##### **Composants, signaux et systèmes**

M. Desfours (Jean-Pierre), Aix-Marseille.

###### 3<sup>e</sup> sous-section

###### *Systèmes électroniques, électrotechniques*

M. Touchard (Gérard), Poitiers.

#### 37<sup>e</sup> section

##### **Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire**

M. Lagarde (Michel), Dijon.

Un arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, fixera la date de nomination et de titularisation des intéressés ainsi que leur classement dans le corps des professeurs des universités.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

### **Arrêté du 5 février 1988 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale**

NOR : ASE8800208A

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de l'emploi en date du 5 février 1988, M. Muracciole (Jean-Paul), attaché d'administration centrale au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, est nommé rapporteur auprès de la commission centrale d'aide sociale.

### **Arrêté du 5 février 1988 portant nomination (régleur d'avances)**

NOR : ASE8800206A

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de l'emploi en date du 5 février 1988, Mme Juillerot (Pierrette), assistante sociale chef, conseillère technique, est nommée régleur d'avances auprès de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Yonne, en remplacement de Mlle Casteran (Christine).

### **Arrêté du 5 février 1988 portant nomination au conseil d'administration de la caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes**

NOR : ASE8800221A

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de l'emploi en date du 5 février 1988, sont nommés en qualité de membres du conseil d'administration de la caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes :

#### 1. Au titre du culte catholique

a) Sur désignation de l'union des associations diocésaines de France :

##### *Titulaires :*

Père Marcel Auguin.  
Père Fernand Brisgault.  
Père Jean Ferrapy.  
Père Raymond Flourens.  
Père Pierre Grenie.

##### *Suppléant :*

Père Pierre Berthet.

Père Jacques de Margerie.  
Père Robert Noisette.  
Père Maurice Palacios.  
Père Pierre Panchout.  
Monseigneur Jean Vilnet.  
Père René Wasselynck.

**b) Sur désignation de l'union des supérieurs majeurs de France :****Titulaires :**

Père Jean Dhumeau.  
Père Bertrand Desjober.  
Père Michel Joly.

**Suppléant :**

Père Pierre Gateau.

**c) Sur désignation de l'union des supérieures majeures de France :****Titulaires :**

Sœur Jacqueline Bertin.  
Sœur Odette Butigieg.  
Sœur Marie-Thérèse Cebelieu.  
Sœur Madeleine Constenoble.  
Sœur Anne-Marie Dousset.  
Sœur Marie-Louise Honorez.

Père Sébastien Delacomme.  
Frère Pierre Lachaize.

**Suppléante :**

Sœur Marie-Ernest Cretois.

**2. Au titre des autres cultes visés à l'article R. 721-14 du code de la sécurité sociale****Sœur Nathalie Ovtracht, titulaire.**

Sœur Anne Grunwald, suppléante.

Révèrend Martin Draper, titulaire.

Révèrend John Livingstone, suppléant.

Vénérable lama Denis Eysseric-François, titulaire.

Vénérable lama Karma Gyurmed, suppléant.

N...

N...

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DES P. ET T. ET DU TOURISME****P. ET T.****Arrêté du 16 février 1988 portant cessation de fonctions (administration centrale)**

NOR : PTTA8700904A

Par arrêté du Premier ministre et du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T., en date du 16 février 1988, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de chef de service à l'administration centrale du ministère des postes et télécommunications exercées par M. Bertinetto (Michel), ingénieur général des télécommunications, à compter du 16 novembre 1987.

**Arrêtés du 16 février 1988 portant nomination (administration centrale)**

NOR : PTTA8700932A

Par arrêté du Premier ministre et du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T., en date du 16 février 1988, M. Navarre (Louis), administrateur hors classe, sous-directeur au ministère des postes et télécommunications, est nommé directeur adjoint à l'administration centrale de ce ministère (direction générale de la poste).

Par arrêté du Premier ministre et du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T., en date du 16 février 1988, M. Lormand (Guy), administrateur hors classe, sous-directeur au ministère des postes et télécommunications, est nommé directeur adjoint à l'administration centrale de ce ministère (direction générale de la poste).

Par arrêté du Premier ministre et du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T., en date du 16 février 1988, M. Rogé (Victor), administrateur hors classe, est nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère des postes et télécommunications (direction générale de la poste).

Par arrêté du Premier ministre et du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T., en date du 16 février 1988, M. Vargoz (Michel), administrateur hors classe, est nommé sous-directeur à l'administration centrale du ministère des postes et télécommunications (direction générale de la poste).

**CONVENTIONS COLLECTIVES****MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI****Avis relatif à l'extension d'avenants à la convention collective nationale du personnel et des conseils juridiques collaborateurs salariés des cabinets de conseils juridiques**

NOR : ASET8803126V

En application de l'article L. 133-8 du code du travail, le ministre des affaires sociales et de l'emploi envisage de prendre un arrêté tendant à rendre obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés entrant dans leur champ d'application, les dispositions des accords ci-après indiqués.

Le texte de ces accords a été déposé à la direction départementale du travail et de l'emploi du lieu de leur conclusion où il pourra en être pris connaissance.

Dans un délai de quinze jours, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

Leurs communications devront être adressées au ministère des affaires sociales et de l'emploi (D.R.T., bureau N.C. 1), place de Fontenoy, 75700 Paris.

**Accords dont l'extension est envisagée :**

Avenants n° 3, 4 et 5 du 26 février 1986.

**Dépôt :**

Direction départementale du travail et de l'emploi de Paris.

**Objet :**

Modification de certains articles de la convention (concernant notamment l'engagement, la retraite, la maladie, les congés annuels) ;

Nouvelle grille des emplois du personnel technique ;

Nouvelle grille des emplois du personnel administratif.

**Signataires :**

Chambre syndicale nationale des conseils juridiques et fiscaux ;

Syndicat professionnel des conseils juridiques et fiscaux de France ;

Union professionnelle des sociétés juridiques et fiscales ;

Organisations syndicales intéressées rattachées à la C.G.T.-F.O. (sauf l'avenant n° 3), la C.F.T.C. et la C.F.E.-C.G.C.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE L'INTÉGRATION**

**Arrêté du 6 février 1992 relatif à la composition du jury du concours sur titres pour l'accès au corps des directeurs d'établissements sociaux**

NOR : *SPSA9200626A*

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de l'intégration en date du 6 février 1992, la composition nominative du jury visé par l'article 3 de l'arrêté du 31 octobre 1991 fixant les modalités du concours sur titres permettant l'accès au corps des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>) du titre IV du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales est établie de la manière suivante :

M. Thierry (Michel), directeur de l'action sociale, président ;  
 Mme Larger (Danièle), inspecteur général des affaires sociales ;  
 Mme Menger (Isabelle), représentant le directeur des hôpitaux ;  
 M. Garber (Karl), membre de l'Ecole nationale de la santé publique ;  
 M. Rommelaere (Alain), directeur de 2<sup>e</sup> classe du centre d'aide par le travail d'Isbergues (Pas-de-Calais) ;  
 Mme Guillamet (Clémence), directrice de 1<sup>re</sup> classe du centre d'enfants inadaptés à Monferran-Savès (Gers) ;  
 M. Taugourdeau (Martrial), président du conseil général du département d'Eure-et-Loir ;  
 M. Mougeot (Georges), maire de Maurepas (Yvelines) ;  
 M. Bouniol (Julien), directeur du service départemental d'action sociale et de santé des Hauts-de-Seine.

**Arrêté du 26 février 1992 portant nomination au conseil d'administration de la Caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes**

NOR : *SPSS9200548A*

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de l'intégration en date du 26 février 1992, sont nommés au conseil d'administration de la Caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes :

*1<sup>o</sup> Au titre du culte catholique*

a) Sur désignation de l'Union des associations diocésaines de France :

Titulaires :

Père Pierre Anquez.  
 Père Pierre Berthet.  
 Père Michel Bonnet.  
 Père Maurice Crochet.  
 Père Jean-Pierre Guery.  
 Père Bernard Jeuffroy.  
 Père Charles Lacome.  
 Père Jean Napoleone.  
 Père Philippe Potier.  
 Monseigneur Michel Saudreau.  
 Père François Tricard.

Suppléant :

Père Maurice Joinet.

b) Sur désignation de la Conférence française des supérieurs majeurs :

Titulaires :

Sœur Gisèle André.  
 Sœur Josyane Broglio.  
 Sœur Marie-Josèphe Cesbron.  
 Sœur Rose-Marie Chaine.  
 Sœur Christiane Chevaucherie.  
 Sœur Solange Fonteneau.  
 Sœur Marie-Christine Gillier.  
 Sœur Marie-Thérèse Huiban.  
 Sœur Marie Launay.  
 Sœur Marie-Ange Mottier.  
 Sœur Mireille Plessis.

Suppléante :  
 Sœur Paulette Jatop.

c) Sur désignation de la Conférence des supérieurs majeurs de France :

Titulaires :

Père Claude Beauvalet.  
 Père Paul Bernard.  
 Frère Jacques Guillaumond.  
 Frère Pierre-Marie Jourdan.  
 Père Jean Nouvel.  
 Père Jean-Luc Voillot.

Suppléant :  
 Père Jean Filiol de Raimond.

*2<sup>o</sup> Au titre des autres cultes visés  
à l'article R. 381-37 du code de la sécurité sociale*

Culte anglican :

Titulaire :  
 Révérend Martin Draper.

Suppléant :  
 Père John Livingstone.

Culte orthodoxe :

Titulaire :  
 Monseigneur Jérémie Calligorgis.

Suppléant :  
 Père Joachim Tsopanoglou.

Culte bouddhiste :

Titulaire :  
 Vénérable lama Sherab Dordje.

Suppléant :  
 Vénérable lama Karma Gyurmed.

Fédération évangélique de France :

Titulaire :  
 Pasteur Daniel Bordreuil.

Suppléant :  
 Pasteur Dominique Ferret.

Le mandat des administrateurs, qui est de quatre ans, expirera le 26 février 1996.

**Arrêté du 27 février 1992  
portant nomination au cabinet du ministre**

NOR : *SPSC9200650A*

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951 ;

Vu le décret du 15 mai 1991 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 16 mai 1991 relatif à la composition du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. - A compter du 2 mars 1992, est nommé au cabinet du ministre des affaires sociales et de l'intégration :

*Chef de cabinet*

M. Didier Hamon, magistrat.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 27 février 1992.

JEAN-LOUIS BIANCO

La CAVIMAC est un organisme de sécurité sociale visé à l'article L.382-17 du Code de la Sécurité sociale et relève du Chapitre II, Livre III des personnes rattachées au Régime Général pour l'ensemble des risques dont la gestion est assurée par un Conseil d'administration avec ses Commissions et par une Direction.

**Président de la CAVIMAC**



**Père Philippe POTIER**

**Vice-Présidente de la Cavimac**



**Soeur Hélène BESSON**

**11 – Le Conseil d'administration et le Bureau**

**11-1 Composition du Conseil d'administration**

**AU TITRE DU CULTE CATHOLIQUE**

**PRETRES**

**Titulaires :**

Monseigneur Michel BONNET, Diocèse de Nantes  
Père Bernard DESCARPENTRIES, Diocèse de Cambrai  
Monseigneur Bruno GRUA, Diocèse de Saint-Flour  
Père François GUILLAUMIN, Diocèse de Moulins  
Père Yves HALBIN, Diocèse de Verdun  
Père Alain KRAUTH, Diocèse de Bourges  
Père Jacques MONDON, Diocèse de Poitiers  
Père Philippe POTIER, Diocèse de Versailles  
Père Pierre PRADEL, Diocèse de Toulouse  
Père Jean QURIS, Diocèse d'Angers  
Suppléant : Monseigneur Pierre AUBERT, Diocèse de Blois (démission en 2009 – décédé le 12 mars 2010)

**RELIGIEUX**

**Titulaires :**

Frère Michel CAILLAUD, Abbaye St -Joseph de Clairval  
Frère Joël CAPON-THIEBAUT, Frères Maristes  
Père Gérard DUMOULIN, Compagnie de Jésus – Paris  
Père Jean-Claude LAVIGNE, Dominicains - Paris  
Père Achille MESTRE, CORREF  
Suppléant : Père Jean CHAPTAL, Missionnaires d'Afrique

**ASSOCIATION DE FIDELES**

Père Antoine COUSIN, Communauté du Chemin Neuf

**MONIALES**

Soeur Claire BRONDY, Abbaye Notre-Dame de Jouarre  
Soeur Jacqueline RAVASSARD, Monastère des Clarisses

**RELIGIEUSES**

**Titulaires :**

Soeur Béatrice BAIL, Sœurs de la Charité  
Soeur Simone BAUDOUIN, Filles de la Charité de St Vincent de Paul  
Soeur Hélène BESSON, Sœurs Auxiliatrices  
Soeur Madeleine BRYGO, Dominicaines Missionnaires des Campagnes  
Soeur Geneviève CHARBONNEAU, Petites Sœurs des Pauvres  
Soeur Marie-Noël GAZEL, Religieuses de l'Assomption  
Soeur Monique LEFEVRE, Franciscaines Missionnaires de Marie  
Soeur Rose-Marie PERRUSSEL, Sœurs du Christ  
Suppléante : Soeur Christiane HEDOUIN, Congr. des Sœurs de Notre-Dame

## AUTRES CULTES

### • Au titre du culte évangélique

**Titulaire :** Pasteur Daniel BORDREUIL, Fédération Evangélique de France (*démission en 2009*)  
**Suppléants :** Pasteur Ernest STRUPLER, Association Vision France  
Pasteur Alain GARCIA, Eglise Evangélique de Pentecôte

### • Au titre du culte anglican

**Titulaire :** Révérend Paul KENCHINGTON, St Mark 's Church

### • Au titre du culte bouddhiste

**Titulaire :** Lama Anila TSULTRIM, Congrégation Karma Tarchine Lundroup (*démission en 2009*)

### • Au titre du culte musulman

**Titulaire :** Monsieur Abdelhalim TEBBAL, Mosquée de Paris

### • Au titre du culte orthodoxe

**Titulaire :** Père Arsénios KARDAMAKIS, Archevêché Orthodoxe Grec  
**Suppléant :** Père Joachim TSOPANOGLOU, Archevêché Orthodoxe Grec

## AU TITRE DES ANCIENS MINISTRES DU CULTE ET ANCIENS MEMBRES D'ASSOCIATIONS OU CONGREGATIONS RELIGIEUSES VISES A L'ARTICLE R.382-70 MODIFIE DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE

**Titulaires :** Monsieur Jean DOUSSAL

Madame Anne LEGEAY

**Suppléant :** Monsieur Henri GICQUEL